

Les Odonates de la forêt domaniale de Notre-Dame (Départements du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne)

Par Vincent LE CALVEZ

3, allée Bullant, F-93290 Tremblay-en-France

Mots clés : ODONATES, FAUNISTIQUE, 94, 77

Key-words : ODONATA, VAL-DE-MARNE, SEINE-ET-MARNE DEPARTMENT, FRANCE

Résumé : La forêt de Notre-Dame est une forêt para-urbaine située à 20 km de Paris et parsemée de plusieurs centaines de mares. Un inventaire odonatologique complète les études déjà réalisées sur les vertébrés et les plantes. Les prospections réalisées de 1993 à 1998 ont permis de réunir 31 espèces d'Odonates ; la présence de plusieurs d'entre elles est particulièrement intéressante pour la région Ile-de-France. Un effort important est réalisé par les gestionnaires et les associations locales pour améliorer la diversité biologique des mares forestières.

Summary : The Odonata of Notre-Dame forest (Val-de-Marne and Seine-et-Marne departments). Notre-Dame forest is situated in urban area at 20 km from Paris. It is scattered with hundreds of little ponds. An odonatological survey completes studies already realized about vertebrates and plants. Prospectings during 1993 to 1998 gathered 31 Odonata species. The presence of several of these is particularly interesting for Paris region. Important efforts are realized by managers and local associations in order to improve the ponds' biodiversity

Présentation de la Forêt de Notre-Dame

Située dans les départements du Val-de-Marne (94) et de la Seine-et-Marne (77), la forêt domaniale de Notre-Dame s'étend de Boissy-Saint-Léger à Ozoir-la-Ferrière et occupe neuf communes (ANONYME, 1994). D'une superficie de 2022 hectares, cette forêt se distingue par la présence de landes humides à molinies parsemées de mares. Au travers de ces landes boisées de chênes trapus et de bouleaux, un certain nombre de vertébrés rares en Ile-de-France et inféodés aux landes ou aux mares ont été inventoriés (MENESTREY *et al.*, 1993). C'est ainsi le cas de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), du Pic cendré (*Picus canus*), du Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), de la Rainette arboricole (*Hyla arborea*) ou de la Vipère péliade (*Vipera berus*). Parmi les plantes, on peut noter la présence remarquable de la Pilulaire (*Pilularia globulifera*), de la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana*

pneumonanthé) et de la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), plantes typiques des landes acidophiles (ABELIN, 1992 ; BRUSSEAU et LAVENEAU, 1991 ; PATOUILLET, 1988 ; VOISIN, 1989,).

Liste des espèces	Prot.	Pop.	77	94
Zygoptères				
1. <i>Calopteryx s. splendens</i> (Harris, 1782)		I		<input type="checkbox"/>
2. <i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. <i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)		PF, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. <i>Lestes dryas</i> (Kirbt, 1890)	PR	PI, OR		<input type="checkbox"/>
5. <i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)		I		<input type="checkbox"/>
6. <i>Lestes virens</i> (Charpentier, 1825)		PF, OR		<input type="checkbox"/>
7. <i>Sympetma fusca</i> (Vander Linden, 1820)		OI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. <i>Cercion lindenii</i> (Sélys, 1840)		I	<input type="checkbox"/>	
9. <i>Coenagrion puella</i> (L., 1758)		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. <i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	PR	I	<input type="checkbox"/>	
11. <i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)		PF, OI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. <i>Erythromma viridulum</i> (Charpentier, 1840)		PF		<input type="checkbox"/>
13. <i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)		PF, OI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. <i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)		PF, OR		<input type="checkbox"/>
Anisoptères				
15. <i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. <i>Aeshna cyanea</i> (Müller, 1764)		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. <i>Aeshna grandis</i> (L., 1758)	PR	PF, OI		<input type="checkbox"/>
18. <i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19. <i>Anax imperator</i> Leach, 1815		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20. <i>Anax parthenope</i> (Sélys, 1839)		I		<input type="checkbox"/>
21. <i>Brachytron pratense</i> (Müller, 1764)		PI, OI		<input type="checkbox"/>
22. <i>Cordulia aenea</i> (L., 1758)		PF, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23. <i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)		PF, OI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24. <i>Libellula depressa</i> L., 1758		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25. <i>Libellula quadrimaculata</i> L., 1758		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26. <i>Orthetrum cancellatum</i> (L., 1758)		PF, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27. <i>Sympetrum danae</i> (Sulzer, 1776)	PR	PF, OI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28. <i>Sympetrum flaveolum</i> (L., 1758)	PR	I		<input type="checkbox"/>
29. <i>Sympetrum meridionale</i> (Sélys, 1841)		I, PI		<input type="checkbox"/>
30. <i>Sympetrum sanguineum</i> (Müller, 1764)		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31. <i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)		PI, OR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5		20	29

Tableau. I.- Odonates de la Forêt domaniale de Notre-Dame.
Liste des espèces observées au 15 septembre 1998

Ces mares constituent aussi des milieux fort intéressants pour les Odonates : souvent bien éclairées, les quelque 300 mares répertoriées sur carte abritent des cortèges de végétaux les plus diversifiés : renoncules (*Ranunculus sp.*), glycéries (*Glyceria sp.*), rorippes (*Rorippa sp.*), laïches (*Carex sp.*) sont autant de plantes nécessaires aux invertébrés aquatiques.

Cette présentation serait parfaite s'il ne fallait pas rappeler le cadre péri-urbain de la forêt. Situé à peine à 20 km de Paris, le bois de Notre-Dame est enclavé dans une urbanisation grandissante et traversé par trois axes routiers (route des Bruyères, A104 et A4).

C'est dans le cadre du comité de suivi des richesses écologiques créé en 1991 par l'Office National des Forêts (ONF) et les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA)¹, que j'ai effectué un inventaire des Odonates depuis 1993. En voici un premier bilan.

La méthode

L'inventaire s'est étalé sur quatre années : de 1993 à 1998. L'année 1995 fut exécrable au point de vue météorologique et 1996 fut une année de sécheresse et d'assèchement des mares. Les sorties se sont déroulées de mai à octobre lors des chaudes journées ensoleillées. Les Odonates ont été généralement déterminés à partir des adultes.

Nombre et nature des localités prospectées

136 localités ont été prospectées (de 1 à 9 fois) et ont fait l'objet d'une fiche de terrain. Parmi ce nombre, 14 localités potentiellement intéressantes pour les Odonates (mares, fossés), n'accueillaient pas d'espèces lors des observations.

Trois types de localités ont été visités :

- les mares (129),
- les fossés (5),
- des bassins de rétentions (1)
- les chemins forestiers (1).

Le nombre d'espèces par site varie de 1 à 17 espèces.

Légende du tableau I :

Prot. : PR = espèce protégée au niveau régional

Pop. : Populations : I : 1 seule observation durant l'étude ; OI : observations irrégulières ; OR : observations régulières ; PI : populations importantes ; PF : populations faibles.

77 : Présence dans la partie de la forêt se trouvant dans le département de la Seine-et-Marne. Communes de Roissy-en-Brie, Pontault-Combault et de Lésigny.

94 : Présence dans la partie de la forêt se trouvant dans le département du Val-de-Marne. Communes de Noiseau, Marolles-en-Brie, La Queue-en-Brie, Santeny, Sucy-en-Brie.

¹ Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron 31bis, rue Edgar Quinet, F- 93360 Neuilly-Plaisance.

Limite de l'inventaire

Cette première étude est loin d'être exhaustive. En effet, liées au niveau d'eau des mares, les populations changent d'une année à l'autre. Certaines espèces apparaissent pour disparaître d'un site pendant plusieurs années.

Toutes les mares n'ont pas été prospectées et certaines saisons, elles n'ont pas fait l'objet de suivi. Les années de sécheresse ont également limité les prospections, les mares étant à sec. Enfin, certaines grandes mares ont bénéficié d'un suivi plus régulier.

Remarques et commentaires pour chaque espèce

Les Zygoptères

1. *Calopteryx splendens splendens* (Harris, 1782)

Cette libellule ne doit probablement pas se reproduire au sein de la forêt car il s'agit d'une espèce liée au milieu lotique. Un ♂ a été observé en 1994 sur la mare du Parc aux Bœufs (parcelle 58).

2. *Chalcolestes viridis* (Vander Linden, 1825)

Abondant sur la plupart des mares.

3. *Lestes barbarus* (Fabricius, 1798)

Assez discret en forêt, il n'a été observé que sur six parcelles (p.53, p.62, p.95, p.98, p.100 et p.101). Il fréquente alors les fossés riches en végétation aquatique et les mares acidophiles des landes à molinies.

4. *Lestes dryas* (Kirby, 1890)

Lié souvent aux milieux acides, *Lestes dryas* est un Zygoptère assez rare en Ile-de-France. A Notre-Dame, il affectionne les mares acides, riches en laïches et bordées de molinies. Présent sur au moins 14 parcelles, il chasse les insectes, les petits diptères sur les allées non fauchées de graminées et les sous-bois clairs parsemés de petites marelles à molinies.

5. *Lestes sponsa* (Hansemann, 1823)

Inaperçu de 1993 à 1997. Une station fut découverte en août 1998 sur une seule mare de coupe en parcelle 86.

6. *Lestes virens* (Charpentier, 1825)

Peu commun dans la petite couronne francilienne, *Lestes virens* se tient et se reproduit sur les mares riches en végétation. A Notre-Dame, il semble être assez courant.

7. *Sympecma fusca* (Vander Linden, 1820)

Une population très importante (plus de 100 individus) a été notée sur l'étang de la parcelle 203 le 24 juillet 1998. Un individu immature a été capturé sous les lignes à haute-tension le 22 juillet 1998 dans la parcelle 90.

8. *Cercion lindenii* (Sélys, 1840)

Cet Odonate a été observé sur la grande mare envahie de massettes dans la parcelle 203 le 12 août 1998.

9. *Coenagrion puella* (L., 1758)

Espèce très commune dans la forêt qui fréquente les mares ensoleillées pourvues d'hydrophytes.

10. *Coenagrion scitulum* (Rambur, 1842)

Cette espèce peu fréquente en Ile-de-France fréquente généralement les milieux récents et les rivières à faible courant (DOMMANGET, 1991). Un ♂ a été capturé le 24 juillet 1998 sur le grand étang de la parcelle 203.

11. *Enallagma cyathigerum* (Charpentier, 1840)

Plusieurs individus ont été capturés en 1997 sur la grande mare de la parcelle 35. Une seconde population a été découverte en août 1998 dans la parcelle 203. Cette espèce est plutôt liée aux étangs qu'aux petites mares forestières.

12. *Erythromma viridulum* (Charpentier, 1840)

En 1997, une petite population a été découverte sur la grande mare de la parcelle 35. Une seconde localité assez importante est notée sur les bassins du parc départemental des Marmousets (La Queue-en-Brie).

13. *Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820)

Très commun en Ile-de-France, *I. elegans* est, à Notre-Dame, rare et n'a fait l'objet que de cinq observations.

14. *Pyrrosoma nymphula* (Sulzer, 1776)

Ce Zygoptère est assez régulier au printemps, de mai à juillet. Ses populations sont peu importantes et se limitent au plus à une dizaine d'exemplaires par mare.

Anisoptères

15. *Aeshna affinis* Vander Linden, 1820

A Notre-Dame, *A. affinis* est abondant. En automne, les couples en tandem pondent souvent sur les zones remuées par les sangliers en bordure des mares.

16. *Aeshna cyanea* (Müller, 1764)

Cet Anisoptère est très commun, il fréquente les chemins forestiers et les parties ombragées des mares.

17. *Aeshna grandis* (L., 1758)

Cette superbe Aeschne a été observée en 1994 sur deux mares de la forêt (p.92 et p.73). Si sa reproduction n'a pas été prouvée, les observations ont concerné plusieurs individus et se sont étalées d'août à octobre. Ces imagos chassaient les insectes sur les grandes mares ensoleillées riches en végétation.

18. *Aeshna mixta* Latreille, 1805

Comme *A. affinis*, cette espèce est commune et abondante à Notre-Dame. Elle chasse régulièrement sur les chemins forestiers surtout le soir à la cime des arbres.

19. *Anax imperator* Leach, 1815

Commun sur les mares ensoleillées et riches en végétation.

20. *Anax parthenope* (Sélys, 1839)

Plutôt inféodé aux grandes pièces d'eau très ensoleillées, *A. parthenope* a été observé le 22 juillet 1998 en train de chasser sous les lignes à haute-tension près de la parcelle 90. Il est commun et abondant dans le nord-est parisien, principalement sur les étangs des parcs urbains, les bassins de rétention en eau, les gravières et les sablières (LE CALVEZ, 1997).

21. *Brachytron pratense* (Müller, 1764)

Les populations semblent être importantes vu le nombre d'exuvies récoltées certaines années sur les laïches et les iris. Avec l'assèchement printanier des points d'eau, 1996 et 1997 furent deux années particulièrement défavorables pour cette espèce.

22. *Cordulia aenea* (L., 1758)

Cette espèce vole de mai à début juillet. Ses populations sont peu abondantes et se réduisent souvent à un individu qui fréquente plusieurs mares.

23. *Crocothemis erythraea* (Brullé, 1832)

Une population (avec preuve de reproduction) a été découverte en juillet 1998 dans la parcelle 203.

24. *Libellula depressa* L., 1758

Très commun au printemps et au début de l'été.

25. *Libellula quadrimaculata* L., 1758

Pratiquement omniprésent sur les mares ensoleillées.

26. *Orthetrum cancellatum* (L., 1758)

Cette espèce est plutôt liée aux étangs. A Notre-Dame, elle est assez rare (trois observations sur des chemins forestiers). Deux mares accueillent des larves (p.34 et p.203).

27. *Sympetrum danae* (Sulzer, 1776)

Ce n'est qu'en 1997 que j'ai vu cette espèce liée aux tourbières et autres milieux acidophiles. Plusieurs ♂ et un couple ont été trouvés sur deux grandes mares ensoleillées en septembre de cette année (p.86 et p.131). Le seul tandem observé, pondait dans une mare envahie de glycéries aquatiques et fut victime d'une grenouille verte (*Rana esculenta*)...

28. *Sympetrum flaveolum* (L., 1758)

Septembre 1997 fut également le mois de la découverte de *S. flaveolum*. Un ♂ fut capturé dans la parcelle 85 sur une mare asséchée et concerne probablement un migrateur.

29. *Sympetrum meridionale* (Sélys, 1841)

Lors de la canicule du mois d'août 1998, une station de cette espèce migratrice fut découverte dans les bassins de rétention du parc départemental des Marmousets bordant la forêt. Dix ♂ furent ainsi capturés. Cette espèce semble être occasionnelle et le nombre d'observations franciliennes est très réduit. Celles-ci concernent probablement des individus migrants.

30. *Sympetrum sanguineum* (Müller, 1764)

Cette espèce est très répandue, surtout en août et en septembre où les populations sont très abondantes.

31. *Sympetrum striolatum* (Charpentier, 1840)

C'est l'un des Anisoptères les plus communs et les plus abondants de la forêt.

Discussion*Des espèces intéressantes pour l'Ile-de-France*

Cet inventaire odonatologique mené depuis 1993 complète les inventaires écologiques réalisés dans d'autres domaines naturalistes et montre la richesse du massif de Notre-Dame. Cette forêt domaniale péri-urbaine recèle ainsi plusieurs espèces assez peu communes pour l'Ile-de-France : *Aeshna grandis*, *Coenagrion scitulum*, *Lestes barbarus* et *L. dryas*, *Sympetrum danae*, *S. flaveolum* et *S. meridionale*. On notera également la présence de *Brachytron pratense* et de *Lestes virens*, deux espèces peu répandues dans la petite couronne francilienne.

A propos des mares

A Notre-Dame, les grandes mares profondes et ensoleillées sont les milieux les plus intéressants pour observer le plus grand nombre d'espèces d'Odonates : de 14 à 17 espèces pour les plus riches. Cette richesse est liée à la grande diversité d'hydrophytes et d'hélophytes : renoncules, glycéries, menthes, et au fait que certaines mares gardent un fond d'eau lors des assèchements estivaux. Ces mares, principalement une dizaine, accueillent un grand nombre d'amphibiens et d'oiseaux aquatiques comme le Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) ou la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*). On peut citer la mare aux Renards dans la parcelle 73, la mare du Parc aux Bœufs dans la parcelle 58, les mares de la parcelle 92 et 100.

Les mares envahies de saules avec peu de végétation aquatique et bordées de grands arbres (châtaigniers, chênes, charmes) sont évidemment pauvres et accueillent peu d'espèces : *Chalcolestes viridis*, *Sympetrum sanguineum* et *Aeshna cyanea*.

Les marelles et les fossés situés au cœur des landes et bordés de molinies, de bruyères et de laïches ne sont pas à négliger. Ces micro-milieus demeurent d'excellents sites de reproduction et de chasse de *Lestes barbarus* et *L. dryas*. Une graminée caractéristique des landes acides, la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) semble être importante pour ces deux Lestidae. En effet, les populations de *Lestes* sont, à Notre-Dame, inféodées à cette plante, soit pour l'émergence, soit pour la chasse. Dans certains cas où les fossés longent les chemins forestiers, les populations

de *L. dryas* sont concentrées et abondantes. Les imagos y chassent et s'y accouplent. La fauche des bords des chemins expulse dès lors les populations présentes.

Études, préservation et gestion

Plusieurs perspectives d'inventaires et d'études peuvent être envisagées : l'organisation d'un suivi régulier des mares prospectées les années suivantes, la prospection de nouveaux sites et surtout des grandes mares, et le suivi des populations d'espèces phares : *Aeshna grandis*, *Lestes barbarus* et *L. dryas* avec notamment l'étude des exuvies.

Ce travail d'inventaire et les échanges entre naturalistes associatifs et forestiers devraient permettre, espérons-le, la création de réserves biologiques, outil pertinent d'étude et de préservation de cette biodiversité. Le comité de suivi de la forêt, composé des représentants de l'ONF, de la DIREN Ile-de-France, du Muséum National d'Histoire Naturelle et des naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA), s'est donné comme objectif final une connaissance approfondie des écosystèmes forestiers en vue d'une prise en compte maximale par le prochain plan d'aménagement de la forêt (2001) (MENESTREY, 1998). Et déjà, les forestiers ont mis en place des actions conservatoires afin de réouvrir des mares forestières fortement envahies par d'épaisses saulaies. La mise en lumière de mares devrait être tout à fait profitable à bon nombre d'espèces végétales et animales dont les Odonates.

Remerciements

Je tiens à remercier l'équipe de l'ONF de la Forêt de Notre-Dame, particulièrement Messieurs J.-M. Leroy et M. Tanant pour leur motivation pour la protection de la biodiversité, ainsi que et bien sûr les collègues membres ou non de l'ANCA : P. Menestrey, O. Berland, M. Bonhomme et V. Roussel.

Travaux cités

- [ABELIN S., 1992.- Étude des mares en Forêt domaniale de Notre-Dame.- Rapport de stage proposé par le centre de l'Office National des Forêts de Créteil, Val-de-Marne (94), 74 p.]
- [ANONYME, 1995.- Carte de la Forêt Domaniale de Notre-Dame, carte publiée par l'Office National des Forêts, 2 p.]
- BRUSSEAU G. et LAVENU N., 1991.- Contribution à la connaissance de la Faune d'Ile-de-France. Inventaire des lépidoptères de la Forêt de Notre-Dame (Val de Marne).- *Alexanor*, tome 17 (4) : 6 p.
- [DOMMANGET J.-L., 1991.- Proposition d'une liste rouge des insectes à protéger en Ile-de-France.- DRAE, Ile-de-France, OPIE., 91 p. (Odonates : 7-19)]
- LE CALVEZ V., 1997.- Les Odonates de Seine Saint-Denis.- *Martinia*, 13 (4) : 103-106.
- [MENESTREY *et al*, 1993.- La Forêt de Notre-Dame, Rapport d'études, premier bilan des inventaires, document photocopié, 24 p.]
- [MENESTREY, 1998.- Le point de l'action de LANCA en Forêt de Notre-Dame.- document photocopié, 3 p.]

[PATOUILLET R., 1988.- Les landes de la Forêt Notre-Dame, leur intérêt botanique, Document dactylographié photocopié, 4 p.]

[VOISIN S., 1989.- Mise en place d'une expérience de gestion écologique sur lande humide acidophile non reboisible en Forêt Domaniale de Notre-Dame (94), Diagnostic écologique (document provisoire), document photocopié, 7 p.]

Note : Toutes les données faunistiques issues de ce travail sont répertoriées dans l'Inventaire Cartographique des Odonates de France (Programme INVOD). Cet article n'est donc pas concerné par l'analyse bibliographique du Programme BINVOD.

Rubrique bibliographique

par Jean-Louis Dommanget et Rémi Chalmel

Cette rubrique a été créée en 1988 à la suite de la publication l'année précédente de l'Etude Faunistique et Bibliographique des Odonates de France (DOMMANGET, 1987). Elle prend donc en compte tous les articles publiés à partir de 1987 concernant la faune de France métropolitaine et aussi maintenant celle de l'Outre-Mer.

Afin d'éviter d'inutiles répétitions, les articles, les brèves communications, les comptes rendus, etc. paraissant dans *Martinia* ne sont pas inclus dans la présente rubrique.

Je suis toujours intéressé par les articles et les notes **antérieurs à 1987** qui ne figurent pas dans l'Etude Faunistique. Ces derniers, ainsi que toutes les autres références plus récentes (y compris bien sûr, celles figurant dans *Martinia* depuis 1985) seront mentionnés dans une nouvelle édition, totalement réactualisée. La base de données réunissant les références bibliographiques est mise à jour régulièrement et compte aujourd'hui 1896 références pour la faune de France, soit plus du double par rapport à l'étude de 1987. De nombreuses références, plus ou moins anciennes et parfois très intéressantes, ont été découvertes et incorporées à la base de données. Des « sorties » départementales peuvent être réalisées sur demande (voir la feuille « Prestations et tarifs » de la *SFO*).

Comme vous pouvez le deviner, cette rubrique ne peut exister sans votre aide. Il est fort difficile d'être tenu au courant de toutes les publications paraissant sur le sujet. Aussi, je remercie les personnes qui nous font part régulièrement de leurs travaux ou de leurs recherches bibliographiques et qui nous envoient les tirés à part ou les photocopies ou bien encore les références complètes de leurs travaux (nom, prénom de(s) auteur(s), année de publication, titre complet, dénomination de la revue ou du bulletin concerné, tome, fascicule, année (si différente de l'année de publication), pagination et résumé).